

Brochure n° 3317

**Convention collective nationale**

IDCC : 2395. – **ASSISTANTS MATERNELS  
DU PARTICULIER EMPLOYEUR**

ADHÉSION PAR LETTRE DU 21 JUILLET 2009  
DU SPE À LA CONVENTION COLLECTIVE

NOR : *ASET0950793M*  
IDCC : *2395*

Paris, le 21 juillet 2009.

*Le syndicat des particuliers employeurs, 8, rue de Milan,  
75009 Paris, à la direction générale du travail, bureau des  
relations collectives du travail, service du dépôt, 39-43, quai  
André-Citroën, 75902 Paris Cedex 15.*

Madame, Monsieur,

Je soussignée ....., représentante du syndicat des particuliers employeurs, consacre par le présent courrier notre volonté d'adhérer en totalité et sans réserves aux dispositions actuellement signées de la convention collective nationale de travail des assistants maternels du particulier employeur.

En considération de cette adhésion, notre syndicat doit être désormais partie aux négociations en cours relatives au dispositif conventionnel.

De ce fait, nous vous prions de veiller à notre convocation pour participation aux réunions de commission ainsi qu'aux commissions paritaires.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments distingués.

*La présidente.*